

Brexit : l’avenir de l’Irlande en suspens



La frontière entre Irlande du Nord et Irlande du Sud s’était effacée grâce à l’Union Européenne. Un élément majeur du processus de paix. Avec le Brexit, la séparation pourrait renaître. Charlotte Rault, spécialiste de l’Irlande, craint une montée des tensions. Tribune.

Le 10 avril 1998, l’accord du Vendredi saint mettait fin à 30 ans de guerre civile entre unionistes (protestants et défenseurs du maintien de l’Irlande du Nord dans le Royaume-Uni) et nationalistes (catholiques et partisans de son rattachement à Dublin). Cet accord gommait la frontière, jusqu’alors hautement sécurisée entre les deux Irlande. Il actait la mise en place d’institutions plus démocratiques en Irlande du Nord, légitimait l’existence de deux entités distinctes et favorisait leur coopération ainsi que les liens entre gouvernements irlandais et britannique.

Cet accord historique a permis au pays d’en terminer avec les années d’attentats et de violence, pudiquement appelés « troubles ». Depuis lors, le gouvernement d’Irlande du Nord est constitué à parité de catholiques et de protestants. Le Sinn Féin et le parti unioniste démocrate (DUP), considérés comme les deux partis les plus radicaux, se retrouvent donc à la même table.

“ Une saveur amère ”

La commémoration des 20 ans de cet accord prend cependant une saveur amère dans le contexte actuel du Brexit. L’Irlande du Nord, qui a voté un non franc et massif à la sortie de l’Union, craint en effet que cette paix si douloureusement gagnée ne soit remise en question, car la sortie de l’UE implique, en théorie, le retour des contrôles douaniers à la frontière entre les deux Irlande, devenue potentiellement, du fait du Brexit, la frontière entre Royaume-Uni et Union Européenne.

L’UE a favorisé les coopérations économiques

C’est le développement de la région qui est en question. Depuis 1998, en effet, l’abolition de la frontière entre les deux Irlande a dopé l’économie, en permettant la multiplication des échanges. Les partenariats entre les entreprises situées de part et d’autre se sont fortement développés, encouragés, entre autres, par des financements européens comme les programmes PEACE, (dotés de 1,5 milliards d’euros jusqu’en 2020).

Tous les stigmates de 30 ans de guerre civile n’ont pas été effacés
- les communautés religieuses ne

“ Un insupportable retour en arrière ”

se mélangent pas toujours au sein de la société - mais les Irlandais ont profité de manière générale de l'évolution récente. Dans ce contexte, la perspective du Brexit et du rétablissement d'une frontière, fait craindre à la population un insupportable retour en arrière qui isolerait de nouveau le pays.

Qu'advient-il de ces échanges commerciaux dans les prochains mois ? Cette économie florissante ne serait-elle pas ruinée en un rien de temps ? Certains extrémistes unionistes ou nationalistes, ne retrouveraient-ils pas des velléités de violence politique ?

La question centrale de la frontière

Londres n'a pas tenu compte du « remain » exprimé dans les urnes par les Irlandais du Nord, mais à un an de l'application du Brexit, la question irlandaise s'est transformée en gros caillou dans la chaussure de la conservatrice Theresa May. La Première ministre manœuvre en effet dans un gouvernement de coalition qui doit sa majorité parlementaire à une poignée de députés du DUP (Irlande du Nord) qui cherchent à préserver les intérêts économiques de leur région. Theresa May se retrouve donc coincée entre leurs revendications et celles des partisans d'un « hard Brexit ».

“ Une frontière déplacée au milieu de la mer d'Irlande ”

Depuis Bruxelles, Michel Barnier, négociateur en chef européen pour le Brexit, mène des discussions très fermes, craignant d'ouvrir la porte à une Europe à la carte s'il accepte un

Brexit avec maintien de l'union douanière. L'Écosse, par exemple, pourrait en effet être tentée de revendiquer à son tour un traitement spécial.

Pour sortir de l'impasse, la solution imaginée par Bruxelles serait celle d'une frontière entre l'Union Européenne et le Royaume Uni, déplacée au milieu de la mer d'Irlande, ce qui reviendrait à maintenir l'Irlande du Nord au sein de l'union douanière et du marché unique.

Cette piste a été présentée en avril dernier par Michel Barnier dans la première ébauche du traité scellant le Brexit. Mais pour l'heure, elle est retoquée par Theresa May, soucieuse de garder l'Irlande du Nord fermement amarrée au Royaume. Aucun autre dénouement ne semble pour l'instant envisagé. Vous avez dit statu quo ?



Charlotte Rault

Maître de conférences en anglais à l'Université Toulouse Capitole, **Charlotte Rault** est membre de la Société Française d'Etudes Irlandaises (**SOFEIR**) et du Groupement d'intérêt scientifique EIRE. Rattachée au laboratoire **Cultures anglo-saxonnes** de l'Université Toulouse Jean-Jaurès, elle travaille sur la perception des enjeux de la frontière irlandaise dans le cadre de l'intégration européenne, de 1972 à aujourd'hui.



Pour aller plus loin

Le projet de traité du Brexit
Le programme européen PEACE

[Magazine UTIC' }}; }};](#)

